



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Pays de la Loire | 1997

La Bazoge – Les Petites-Rouilles

Fouille préventive (1997)

Jean-Yves Langlois



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/38074>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-Yves Langlois, « La Bazoge – Les Petites-Rouilles » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 28 octobre 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/38074>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

La Bazoge – Les Petites-Rouilles

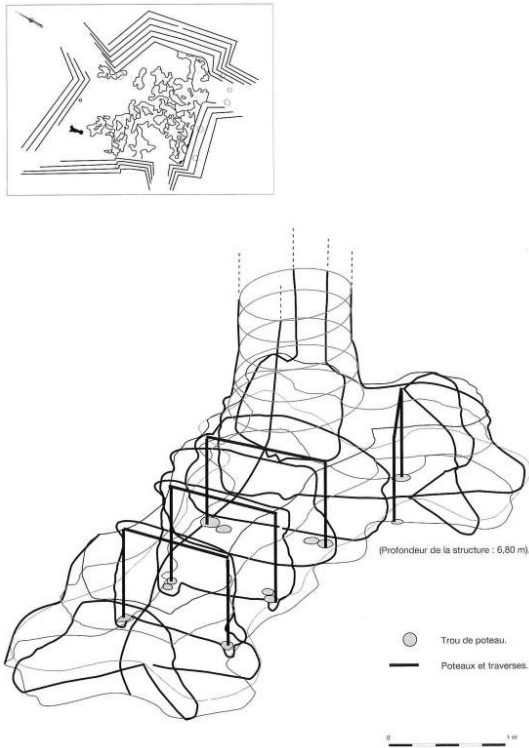
Fouille préventive (1997)

Jean-Yves Langlois

- 1 Les fouilles archéologiques de mines de fer en milieux sédimentaires sont extrêmement rares. Le tracé de l'autoroute A28 présente l'une des rares occasions d'en étudier en France. Sur les trois minières repérées actuellement sur le tracé : les Petites-Rouilles (La Bazoge), le Grand-Hameau (Saint-Saturnin), Rougemont (La Bazoge), les deux premières, distantes de 3 km, ont fait l'objet d'une fouille en 1997.
- 2 L'exploitation du minerai de fer occupe le sommet et le tiers supérieur d'une des buttes témoins cénomaniennes de la commune de La Bazoge. Sur les douze hectares menacés par les travaux autoroutiers, cinq concernent des mines, trois et demi ont été fouillés.
- 3 Cinq groupes distincts de minières occupent la surface de fouille. L'absence d'habitat lié à l'exploitation conditionne la rareté du matériel archéologique. Les charbons de bois présents dans les structures sont les meilleurs indicateurs chronologiques. D'après les datations par analyse radiocarbone actuellement disponibles, l'occupation du site s'étend du IV^e s. av. J.-C. avec une activité de réduction au X^e s. apr. J.-C. avec une activité de charbonnage ou de remise en état des terres. L'exploitation minière même commence, semble-t-il, au début de l'âge du Fer et se prolonge jusqu'au début du Moyen Âge. La présence dans des fossés, de mobilier de l'âge du Fer et de l'Antiquité associé à du minerai ou des scories, montre que le site a sans doute connu au cours de ces deux époques une forte activité.
- 4 Deux niveaux lenticulaires de minerai de fer ont été observés sur l'ensemble du site. Leur accessibilité dans le terrain et leur qualité ont conditionné les techniques d'extraction.
- 5 Le premier niveau de minerai peut être atteint à l'affleurement de la pente de la colline ou à quelques mètres de profondeur (trois au plus). La position du banc, à l'interface entre une couche d'argile et une couche de sable permet le creusement des volumes d'extraction dans l'argile et l'accès au minerai par sa face supérieure. Les structures d'extraction varient de la simple fosse creusée sur quelques décimètres de profondeur au puits desservant des petites chambres ou des galeries.

- 6 La mauvaise qualité de ce niveau, dans certaines zones du site, entraîne l'accès au second niveau de minerai. Il s'effectue exclusivement sous la forme de puits de 5 à 7 m de profondeur, donnant sur des chambres et des galeries. La forme des volumes d'extraction est fonction à la fois de la topographie des blocs de minerai dans le banc, mais aussi de l'existence des exploitations antérieures. Le niveau, intercalé entre deux ensembles stratigraphiques de sable implique, pour des raisons de sécurité, une technique de travail plus complexe. Les chambres et les galeries sont creusées sous le niveau de minerai. À l'intérieur d'une structure d'extraction, les premiers volumes d'extraction sont évacués sur le carreau de mine puis l'espace dégagé en sous-sol sert de zone de stockage pour les stériles (déblais d'extraction) provenant des creusements suivants. Le comblement de ces espaces vides permet à la fois une économie de gestes et contribue à renforcer la stabilité de la mine. L'examen de l'alternance de ces déblais (stériles issus de la couche sous-jacente au banc, sédiments du ciel des galeries, déchets de taille du minerai) ainsi que les sapes conservées en fond de galerie, montrent une extraction du minerai par progression. Des empreintes de poteaux et quelques traces de traverses démontrent l'existence de soutènement dont le rythme de la pose devait être guidé par l'abattage successif du minerai. Des outils et des instruments utilisés pour l'exploitation, les parois et le sol n'en ont conservé que quelques traces qui nous permettent d'imaginer l'utilisation de pic, de burin, d'outil à griffe, de barre à mine pour le creusement et l'extraction et de traîneaux pour le transport du minerai et des déblais.
- 7 D'après l'examen des volumes d'exploitation, un premier tri de minerai s'avère souvent effectué au fond de la mine. La conservation, en surface, d'un niveau de sol antique contenant quelques tas de blocs de gangue et de minerai illustre le prélèvement, sûrement précédé par un débitage, de la partie riche en fer des blocs de minerai.
- 8 La suite de la chaîne opératoire est illustrée par quelques foyers contenant des blocs de minerai grillé. La présence de minerai grillé dans des remblais de fossés ou de comblements supérieurs de puits confirme l'existence d'une activité de grillage sur le site d'extraction. Enfin, quelques fours à fosse de réduction de minerai de fer témoignent de la coexistence sur le même site, d'extraction minière et de structures paléométallurgiques.
- 9 La prudence est de rigueur pour l'aire de diffusion du minerai de fer. En effet, l'archéologie des tracés linéaires, comme sur l'A28, met de fait des sites en relation. L'analyse chimique et physique des échantillons de minerai du site des Petites-Rouilles a permis de définir les compositions propres à chaque niveau. Elle montre une corrélation importante avec celui utilisé sur le site gaulois et antique, tout proche, de l'Aunay-Truchet et sur le site de l'âge du Fer de la Maison-Neuve. Les relations sont, en revanche, plus difficiles à établir avec le minerai utilisé dans les fours de réduction des Petites-Rouilles. Il est cependant envisageable d'imaginer un traitement de la matière première, au sein de ce site, dans les zones différentes de celles d'où provient chaque type de minerai.
- 10 Il semblerait que l'on puisse définir, à terme, une chronologie d'exploitation et d'installation entre les zones d'extraction et les zones de traitement mises au jour sur le tracé de l'A28 et ainsi esquisser une carte d'aire de diffusion de chaque centre minier.

Fig. 1 – Restitution en trois dimensions d'une structure d'extraction et de son système de soutènement



DAO : J.-F. Nauleau (Afan).

INDEX

Année de l'opération : 1997

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxVmyWBblQq>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt24YicEkuvu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtotbPA42Zsa>

AUTEURS

JEAN-YVES LANGLOIS

Afan